

LE DIABLE

DANS

LA VIE DES SAINTS

par

PAUL VERDUN

TOME SECOND

DU XV^E AU XIX^E SIÈCLE

Nouvelle édition

Éditions Saint-Remi

– 2010 –

Éditions Saint-Remi
BP 80 – 33410 CADILLAC
05 56 76 73 38
www.saint-remi.fr

LE

DIABLE DANS LA VIE DES SAINTS

PREMIÈRE PARTIE

XV^E SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

PERSÉCUTIONS DIABOLIQUES CONTRE SAINTE FRANÇOISE ROMAINE

Cadavre apporté. — Sur des charbons ardents. — Dans les cendres. — Perfidie satanique. — Ménagerie infernale. — Cierges bénits. — Hongrois délivré.

L'importance des manifestations diaboliques et des visions et révélations dont sainte Françoise Romaine fut l'objet nous a engagés à placer dans une partie spéciale de cet ouvrage les faits qui la concernent.

Françoise, née, en 1384, d'une famille noble de Rome, fut mariée toute jeune, en 1396, à Laurent Ponziani, jeune seigneur très riche.

Cette union, qui dura quarante ans, fut parfaitement heureuse. Plusieurs enfants en naquirent.

Lorsque Françoise fut parvenue à l'âge mûr, elle résolut de mener une vie de pénitence. Elle ne mangea plus qu'une fois par jour, ne se nourrissant que de pain, d'eau et de légumes.

Elle était très charitable pour les pauvres. Elle s'adjoignit pour les soulager sa belle-sœur Vannotia. Ensemble elles parcouraient Rome, quêtant de porte en porte des secours pour leurs malheureux.

En 1425, Françoise fonda une congrégation de filles et de femmes veuves, et leur donna des règles tirées des constitutions

de saint Benoît ; ces règles furent approuvées par le pape Eugène IV.

En 1436, elle devint veuve. Elle avait alors cinquante-deux ans. Elle abandonna tous ses biens à ses enfants et se retira dans le monastère qu'elle avait fondé. Ce couvent fut transféré quelque temps après dans une maison connue à Rome sous la désignation de « la Tour des Miroirs ». La congrégation elle-même portait le nom de Congrégation des Oblates.

Sainte Françoise Romaine mourut en 1440, âgée de cinquante-six ans : elle en avait passé douze dans la maison de son père, quarante avec son mari, et quatre au couvent.

Elle eut très fréquemment maille à partir avec les démons. Les faits que nous citons ont été racontés soit par le romain Jean Mattiotti, qui fut son confesseur pendant douze ans, soit par Marie-Madeleine dell'Anguillara, supérieure des Oblates, suit enfin par les filles en religion de la servante de Dieu, qui en out déposé sous la foi du serment dans les enquêtes faites pour le procès de sa canonisation.

Lorsque sainte Françoise Romaine commença d'avoir des visions des malins esprits, elle vit venir fréquemment vers elle l'ennemi du genre humain sous la forme d'un ermite vêtu d'un habit pauvre, portant une longue barbe et un bâton tordu dans sa main.

Une nuit, que la servante de Dieu se livrait dans sa chambre à l'oraison, elle fut saisie violemment par le diable et transportée dans un portique attenant à sa chambre et surplombant la rue. Son bourreau l'empoigna par les cheveux et la tint suspendue au-dessus de la rue, la menaçant de l'y précipiter.

Un jour que la sainte s'en allait avec sa cousine Vannotia visiter l'église de Saint-Jean de Latran, et qu'elle passait dans une rue détournée appelée la Via Merolana, elle se trouva fatiguée. Elle s'arrêta pour se reposer et s'assit sur une pierre. Tandis qu'elle parlait avec sa belle-sœur, l'esprit immonde lui apparut sous les traits d'un vieillard portant une grande barbe et lui fit des propositions déshonnêtes.

Une nuit le diable apporta devant elle le corps d'un homme mort. C'était peut-être un vrai cadavre ; c'était peut-être aussi un autre démon ayant revêtu cet aspect. Quoi qu'il en fût, ce cadavre sentait mauvais et était plein de vers.

Le bourreau infernal se saisit avec violence de la bienheureuse, la jeta sur ce corps en putréfaction et l'y tourna et l'y retourna plusieurs fois pendant quelque temps avec une rage extrême. Sainte Françoise eut le visage et tout le corps roulés et enfoncés dans cette horreur. Après le départ de son persécuteur, elle en demeura toute souillée dans ses vêtements et dans sa chair d'une façon si épouvantable qu'elle ne put se débarrasser de cette infection même après avoir lavé ses vêtements plusieurs fois avec soin.

La mauvaise odeur qu'elle avait sentie pendant cette horrible opération détraqua son estomac. Lorsque après elle prenait quelque nourriture, elle se rappelait cette puanteur infernale et ne pouvait consommer qu'avec la plus grande difficulté la petite quantité d'aliments qu'elle prenait pour se soutenir.

Une autre nuit, le démon l'enleva et la plaça sur une planche posée sur une armoire. Cette planche était fort mince. La bienheureuse ne savait comment en descendre et le Malin se moquait de son embarras.

Elle se livrait à l'oraison, lorsque son ennemi se présenta à ses yeux sous les traits de son confesseur. Il portait du papier, une plume et de l'encre. Il s'assit près d'elle et lui dit :

— « Je veux écrire ces visions et ces révélations sublimes dont Dieu vous a gratifiée, et en composer des livres. »

Mais la sainte découvrit la ruse et répondit :

— « Raconte plutôt, toi, les merveilles divines que tu as vues, lorsque tu étais dans le ciel, dont tu as perdu la vision par ton orgueil et dont tu es maintenant privé. »

Le diable furieux se transforma en un dragon qui répandait une odeur intolérable. Il saisit la bienheureuse et tantôt la jeta contre la muraille, et tantôt la lança en l'air.

D'autres fois le messager de l'enfer menaça la servante de Dieu d'une lance dont il voulait la transpercer ; il fit mine de la jeter dans un puits.

Une nuit que la sainte voulait se livrer avec plus de tranquillité à ses contemplations, elle entra dans la cuisine, déserte à cette heure, et se mit en prières. Or, il restait dans le foyer une grande quantité des charbons qui avaient servi à préparer le souper. Son ennemi profita de cette circonstance et la tint suspendue au-dessus de ces charbons pendant un certain temps. Elle en eut les doigts des pieds légèrement brûlés.

En d'autres circonstances, son persécuteur la flagella avec des lanières de cuir. Tantôt il la tourmenta sous la forme d'un serpent et tantôt essaya de la tromper après la communion, sous l'apparence d'un ange.

Son père spirituel, surpris de cette dernière audace, demanda à sa pénitente sous quelle forme le malin esprit l'avait quittée.

« Sous celle d'un singe, répondit-elle ; et il s'est enfui couvert d'une grande confusion. »

Tous les moyens étaient bons à Satan pour essayer de troubler la servante de Dieu et de la détourner de l'oraison. Si elle lisait, un messager de l'enfer s'approchait d'elle sous l'aspect d'un singe et tournait et retournait les pages du livre.

Un envoyé de Lucifer survenait alors sous la peau d'un lion et se battait avec le quadrumane. Puis, se précipitant ensemble sur la sainte, ils l'entraînaient vers les latrines pour l'y jeter.

Mis en fuite par l'ange gardien de la servante du Christ, ils ne tardaient pas à revenir à la charge, transformés en hommes et armés de lourds maillets dont ils la menaçaient.

Les métamorphoses se succédaient rapidement dans ces apparitions, suivant les résultats que l'adversaire de tout bien prétendait obtenir.

Une nuit que la bienheureuse se livrait selon sa coutume à la méditation dans sa chambre, elle vit un mouton très doux venir avec un très grand respect se placer sous ses pieds en témoignage d'humilité.

Sainte Françoise comprit que l'ange déchu tentait de lui inspirer de l'orgueil ; elle méprisa cette ruse. Le tentateur changea alors d'aspect. Comme un loup enragé il se précipita sur elle d'un grand élan pour la dévorer. De sa gueule ouverte sortait un jet de flamme.

L'ardeur de ce foyer causa à la servante de Dieu une grande gêne ; elle fut sur le point de défaillir.

Mais l'ange de lumière, qui se tenait à ses côtés, fit un signe de tête et soudain l'esprit infernal disparut.

L'enfer, constatant sans doute l'impuissance de ses suppôts, obtint l'autorisation du ciel d'augmenter le nombre de ses messagers chargés de tourmenter sainte Françoise Romaine.

Au milieu des ténèbres, deux malins esprits revêtus d'une forme humaine s'emparèrent d'elle pour la porter au sommet d'une armoire sur laquelle ils l'avaient déjà placée dans une circonstance précédente.

Mais après l'avoir élevée en l'air, ils la laissèrent retomber lourdement. Le bruit de cette chute fut très violent. Le mari de sainte Françoise Romaine, qui était couché dans la même chambre, mais non dans le même lit, en fut réveillé. Surpris et quelque peu effrayé, il appela sa femme par son nom.

Celle-ci, après avoir reçu ce mauvais traitement, s'était remise à genoux avec un grand courage. Ne voulant pas apprendre à son mari les manifestations surnaturelles dont elle était l'objet, elle lui répondit en le rassurant.

Il se tint pour satisfait, mais il dit ensuite à sa femme qu'il avait entendu un fracas retentissant, comme si la maison tout entière s'écroulait.

Dans une autre circonstance, les démons voyant la servante de Dieu se livrer à la lecture, l'attaquèrent au nombre de trois. Le premier s'empara des livres dont elle se servait, et les jeta aux deux autres qui se tenaient hors de la chambre. Ceux ci tournèrent et retournèrent les pages de ces livres en donnant les signes d'une grande colère.

Ils les arrachèrent de leur reliure, les jetèrent de-ci de-là et les dispersèrent. Puis ils entrèrent dans la chambre, se précipitèrent

sur la bienheureuse, la saisirent par les pieds et la traînèrent dans la salle en l'accablant d'injures.

Ils la frappèrent de leurs pieds et la roulèrent sur le sol. Il y avait dans cette salle un tas de cendres ; ils l'y jetèrent, l'y retournèrent et, prenant de ces cendres, lui en remplirent la bouche.

Pendant ce temps la victime continuait de prier.

Ses bourreaux, voyant sa persévérance, la frappèrent de lanières de cuir pendant trois heures.

Or il arriva qu'une fille spirituelle de la bienheureuse, nommée Rita, eut besoin de la voir pour un motif quelconque et monta l'escalier pour se rendre dans sa chambre. Elle entendit le bruit des coups répétés que les diables lui appliquaient avec une grande force.

Rita, se demandant quelle était la cause de ce vacarme, arriva à la porte de la chambre et la trouva fermée. Elle s'arrêta pour écouter plus attentivement ce qui se passait à l'intérieur. Elle discerna alors plus clairement et le bruit des lanières et la voix de la suppliciée qui continuait de prier.

Elle appela au travers de la porte la Bienheureuse et lui demanda de lui ouvrir. Sainte Françoise Romaine répondit avec un grand effort :

— « Je ne puis vous ouvrir ! »

Quelques instants s'écoulèrent et la servante de Dieu vint enfin avec beaucoup de difficulté ouvrir la porte. Les mauvais esprits avaient abandonné leur victime en entendant la voix de la nouvelle arrivante, comme ils le faisaient toujours lorsqu'elle était appelée par quelqu'un.

Rita entra et vit celle qu'elle venait chercher. Elle n'avait plus sur la tête aucun des voiles dont elle se coiffait ordinairement. Tous ses vêtements et son visage étaient couverts de cendres, au point qu'elle en était complètement méconnaissable.

Elle en avait aussi la bouche remplie, de telle sorte que sa voix en était inintelligible et à peine perceptible. De plus son corps était tout froid.

Les démons tentèrent aussi de jeter leur vaillante adversaire dans le feu ; ils n'y réussirent pas. Plus tard ils revinrent l'attaquer au nombre de trois. L'un avait revêtu la forme d'un lion ; l'autre, celle d'un dragon, et le troisième, celle d'un serpent.

Ils tenaient ouvertes leurs gueules d'où sortaient leurs langues semblables à des torches ardentes. Ils se précipitèrent en bondissant contre leur victime. Celle-ci éprouvait dans son corps une grande souffrance à cause de la chaleur, des flammes et de la mauvaise odeur qui se dégageaient d'eux. Sa douleur était si forte qu'elle défaillait. Son ange gardien la délivra de ces spectres. Par la suite, au nombre de deux, ils la flagellèrent en se servant, en guise de fouets, de corps de serpents morts.

Satan, dans ses multiples combats contre la servante du Christ, employait tantôt la terreur et tantôt les conseils perfides.

Le père du mensonge lui apparut sous les traits d'un homme rustique portant un bâton à la main, comme un voyageur. .

— « Je suis, lui dit-il en substance, saint Onuphre. Puisque tu as le désir de te retirer dans la solitude, je t'engage à venir avec moi, car j'ai trouvé un lieu très beau qui te conviendra parfaitement. »

Mais la bienheureuse découvrit cette nouvelle supercherie et répondit :

— « Misérable, je veux demeurer là où il plaît à mon Seigneur que je sois. Je ne désire rien autre chose qu'accomplir sa volonté. Quant à toi, le plus vil de tous les êtres, retire-toi au nom béni de Jésus-Christ crucifié et va dans l'abîme où est ta demeure. »

Le démon, en entendant le nom de Jésus, tomba soudain et heurta la terre de sa bouche. Il se releva et voulut frapper son adversaire, mais il n'en eut pas la force.

Les menaces des suppôts de Lucifer restaient d'ailleurs sans effet, lorsqu'elles étaient exagérées. Il en était ainsi lorsqu'ils voulaient l'étouffer ou la pendre à une corde suspendue à une perche.

Parfois ils se présentaient à elle sous une forme commune, comme ils le firent sous l'apparence d'un troupeau de porcs ; parfois ils constituaient toute une ménagerie. Dans un de leurs

assauts, où ils s'étaient réunis à douze, sainte Françoise Romaine compta deux lions, deux chiens, deux cerfs, deux autres bêtes sauvages et quatre hommes. Tous ces spectres aux allures farouches se tenaient devant elle avec un grand respect et la caressaient à la façon d'animaux domestiques. Elle ne leur témoigna que du mépris. Alors ils se jetèrent tous contre elle. Les uns la saisirent d'un côté et les autres de l'autre, et ils se la disputèrent entre eux. Pendant qu'ils la tourmentaient ainsi, ils projetaient hors de leurs corps un feu très ardent.

On dirait que les suppôts de Satan, affolés par la résistance de la servante de Dieu, aient perdu tout bon sens. Ne s'imaginèrent-ils pas de se présenter à elle sous la figure d'agneaux en lui disant :

— « Nous sommes les sept dons du Saint-Esprit. »

Comme ils auraient dû s'y attendre, leur affirmation audacieuse n'obtint que le dédain de sainte Françoise.

Irrités de son mépris, ils se changèrent en loups furieux et se jetèrent sur elle pour la dévorer. Ils furent mis en fuite par son ange gardien.

Ils revinrent à la charge et, pour l'empêcher de regarder la lumière du messager céleste, ils ramassèrent de la poussière qui se trouvait dans la maison, et la lui jetèrent dans les yeux. Cette poussière la fit souffrir, mais ne l'empêcha pas néanmoins de voir la splendeur de l'ange glorieux, comme aussi les malins esprits.

Pendant une maladie que fit la bienheureuse, elle était couchée dans un petit lit, dans la chambre de son fils. Une nuit, le démon y fit tomber sur sa tête les pièces de l'armure qui servaient à couvrir le cheval de guerre de son fils. Le jeune homme et la sœur de sainte Françoise, appelée Perna, furent réveillés par le bruit. Ils craignirent qu'elle eût éprouvé quelque grave dommage. Mais elle les rassura en leur disant que, grâce à la protection divine, elle n'avait aucune blessure. Cependant elle ne leur découvrit pas le fond de sa pensée et ne leur apprit pas que le diable était l'auteur de cette tracasserie.

Cet événement causa une grande surprise à tous les habitants de la maison. Ils furent étonnés que des pièces d'armure si

grandes et si lourdes n'eussent causé aucun mal à celle sur laquelle elles étaient tombées.

Les démons apparaissaient à la servante de Dieu à toute occasion, et même dans des circonstances qui ne nous paraissent motiver que très faiblement leur intervention.

La bienheureuse portait un soir à travers sa maison un cierge qui avait été béni et qui était allumé. Un diable revêtu d'une forme humaine essaya tout d'abord de la faire tomber.

N'y réussissant pas, il se précipita d'un grand élan sur le cierge et le fit s'échapper de ses mains.

Elle prit donc un deuxième cierge. Celui-là n'avait pas reçu la bénédiction de l'Église. Le Malin l'éteignit. Elle en alluma un troisième qui, lui, avait été béni comme le premier. Le démon l'arracha avec rage de sa main, le jeta par terre et cracha dessus.

Sainte Françoise fut fort surprise que son persécuteur eût marqué son mépris de cette façon au sujet du troisième cierge et non à celui du deuxième.

Elle lui commanda de la part de Dieu de lui expliquer ce changement d'attitude. Il lui répondit qu'il avait agi ainsi pour témoigner de son dédain et de sa haine pour les bénédictions de l'Église.

Cette réponse fut pour la bienheureuse une indication qu'elle retint. Toutes les fois que des tempêtes éclataient dans les airs, elle allumait des cierges bénits et aspergeait sa maison d'eau bénite.

C'est sous les dehors d'animaux féroces, et plus particulièrement de lions jetant du feu par la gueule et les yeux, que les esprits immondes semblent s'être manifestés le plus souvent à sainte Françoise Romaine. Cependant ils revêtirent aussi, quoique beaucoup moins fréquemment, des apparences moins effrayantes.

Une nuit, entre autres, six d'entre eux se présentèrent à elle sous le plumage de colombes blanches fort belles, semblables à celles que la bienheureuse apercevait souvent dans ses visions d'origine céleste.

Malgré ce déguisement, ces six démons furent reconnus par la sainte pour ce qu'ils étaient réellement. Ils se transformèrent alors en cerfs, la maltraitèrent et finalement furent mis en fuite par un ange de lumière.

La servante de Dieu devint veuve. Une de ses filles dans le Christ, nommée Agnès, couchait dans sa cellule. Une nuit elle se réveilla tout effrayée, tirée brusquement du sommeil par le bruit des coups que recevait sa supérieure.

Elle courut à son secours et la trouva dans une triste position, car le diable l'avait élevée en l'air et l'avait laissée retomber sur le sol de sa chambre.

Cette Agnès, constatant que la victime des mauvais traitements diaboliques était toute froide, lui recommanda d'aller se réchauffer auprès du feu.

La bienheureuse refusa de le faire, de peur que ses ennemis ne se réjouissent de sa retraite. Elle savait en effet que les démons, après l'avoir attaquée et frappée, s'enfuyaient tristes et confus lorsqu'ils la voyaient ferme et inébranlable dans sa confiance en Dieu.

Agnès ayant quitté sainte Françoise, le Mauvais frappa celle-ci de nouveau avec tant de force qu'une autre religieuse appelée Jacqueline entendit le bruit des coups et entra dans sa cellule pour lui prêter assistance. Elle la trouva à genoux, courbant les épaules sous la main de son bourreau, mais elle ne vit pas celui qui frappait.

Très souvent les filles spirituelles de la bienheureuse la trouvèrent jetée par terre, froide, réduite presque à l'agonie. Agnès surtout, qui couchait dans sa cellule, fit souvent ces constatations, mais ni elle, ni aucune autre de ses compagnes n'apercevait les démons.

Quand elles entendaient du bruit dans sa cellule, elles accouraient pour lui porter secours ; mais elle leur répondait avec une grande sérénité d'esprit

— « Allez vous-en ! Allez-vous-en ! »

Elles l'entendaient aussi tantôt invoquant le nom de Jésus et tantôt lui rendant grâce des victoires qu'il lui avait permis de remporter sur ses ennemis.

Une fois que sainte Françoise était malade et couchée, le diable, en présence de la sœur Agnès et d'autres témoins, enleva les couvertures du lit et ouvrit et referma la fenêtre de la chambre.

Les religieuses virent le mouvement de la fenêtre et des couvertures, mais ne purent apercevoir celui qui occasionnait ces mouvements. Elles cherchèrent longtemps en vain lesdites couvertures et les retrouvèrent enfin roulées ensemble sous le lit même.

La bienheureuse ne fit aucune réflexion, sinon que cet événement s'était produit par la permission de Dieu.

La sœur Perna affirma qu'elle avait vu sainte Françoise Romaine élevée en l'air à une hauteur assez considérable par les malins esprits, et que, lâchée par eux, elle était retombée avec bruit sur le pavé de sa chambre et avait ensuite rendu à Dieu des louanges et des actions de grâces.

La sœur Augustine assura que, pour l'usage de sa bienheureuse mère en religion, qui ne buvait jamais de vin, elle avait eu coutume de laver avec soin un petit vase, de le remplir chaque jour d'une eau fraîche et limpide et de le recouvrir exactement d'un couvercle, de peur qu'il n'y tombât quelque saleté. Cependant lorsque la servante de Dieu voulait boire et prenait ce vase, elle le trouvait toujours plein de mouches.

Comme la sœur Augustine s'affligeait de voir que, malgré tous ses soins, elle ne pouvait servir de l'eau propre à sa supérieure, celle-ci lui dit :

— « Ne vous troublez pas. C'est le démon qui fait cela afin que je ne boive pas de l'eau pure de la fontaine. »

Jean Mattiotti rapporte qu'après la mort de la servante de Dieu un énergumène hongrois, agité par trois esprits, fut amené de force à son tombeau et qu'il y fut délivré en crachant devant tout le monde trois morceaux de charbon.

CHAPITRE II

L'ENFER

Visions de sainte Françoise Romaine. — Entrée de l'enfer. — Divisions des anges déchus.

Sainte Françoise Romaine eut quatre-vingt-treize visions. Elle en dicta elle-même le récit à son confesseur, Jean Mattiotti, qui nous l'a transmis.

Parmi ces visions et ces révélations, se trouvent celles relatives aux anges déchus, aux Limbes, aux supplices généraux et particuliers des réprouvés.

Nous les reproduisons en les traduisant du texte latin des Bollandistes, en leur donnant un ordre plus logique pour aider à leur parfaite compréhension, mais sans rien changer au fond même des faits et des appréciations décrits et énoncés par la sainte.

Nous ferons observer que ces visions et révélations ne sont pas articles de foi, mais qu'elles fournissent cependant l'explication logique de toutes les manifestations diaboliques que nous citons au cours de cet ouvrage, et qu'elles concordent parfaitement avec les connaissances que nous possédons en ces matières.

L'autorité qui s'attache à la parole d'une sainte dont les actes et les écrits ont été sévèrement examinés et contrôlés lors du procès de canonisation, et la créance qu'y ont accordée de nombreux théologiens, ne permettent pas de les traiter à la légère.

D'ailleurs, en les reproduisant, nous nous soumettons complètement à la détermination de notre mère l'Église, comme sainte Françoise Romaine le faisait elle-même.

Au-dessus de la porte de l'abîme est tracée cette inscription :

« Ce lieu est l'enfer. Ici plus d'espoir, ni de fin ; ici nul repos ! »

En s'approchant du seuil maudit, sainte Françoise Romaine fut envahie par une terreur infinie. L'effroi entraînait en elle à la fois par

les yeux, par les oreilles, par l'odorat et le toucher. Elle éprouva dans son extase une terreur si grande qu'elle ne se peut imaginer.

Alors, près d'elle, elle sentit, bien qu'elle ne le vît pas, la présence d'un compagnon qui l'exhortait au courage et à la résolution.

L'entrée du lieu d'abomination était vaste, mais, la porte franchie, il allait en s'agrandissant. Il y régnait des ténèbres si épaisses que la langue humaine est incapable de l'exprimer.

L'enfer proprement dit se divise en trois parties ou demeures étagées l'une au-dessus de l'autre. La deuxième, celle du milieu, contient des peines plus grandes que la première, la supérieure ; et la troisième, l'inférieure, est le lieu de supplices beaucoup plus nombreux et infiniment plus grands qu'il ne s'en rencontre dans les deux autres.

Entre ces différentes demeures s'étendent d'immenses espaces remplis de ténèbres très obscures et de tourments infinis.

Un dragon, d'une taille colossale, occupe ces trois demeures. Sa tête est placée dans le lieu supérieur, son corps dans celui du milieu, et sa queue dans la partie la plus profonde de l'abîme.

Sa tête, placée à la porte de la première demeure, est immense, mais son cou est de dimension moyenne. De ses yeux et de ses oreilles sortent un feu sombre, une chaleur insupportable et une mauvaise odeur intolérable. Sa gueule est sans cesse ouverte. Sa langue en sort et répand un feu ardent qui brûle et ne brille pas. De cette gueule horrible se dégage une puanteur incroyable.

Des cris de rage et d'angoisse, d'effroyables hurlements, des blasphèmes contre Dieu, des pleurs et des sanglots déchirants, échos de douleurs surhumaines, montaient des ténèbres de l'abîme aux oreilles de sainte Françoise Romaine.

Ces lamentations de suppliciés étaient si épouvantables, et l'infection qui s'échappait des prisons infernales, si intolérable, qu'à leur seul souvenir la sainte en ressentait une douleur et une affliction extrêmes, lorsqu'elle racontait sa vision à son Père spirituel.

En voyant et en entendant ces choses, en extase, la bienheureuse éprouva une telle anxiété qu'elle se croyait sur le

point de défaillir. Alors le compagnon invisible qui se tenait à ses côtés la réconforta et releva son courage.

Ce compagnon, comme cela lui fut montré par la suite, était l'ange Raphaël.

Et la sainte redit maintes et maintes fois, au cours de son récit, que sans cette assistance et sans ces encouragements, elle n'eût pas été capable de voir et d'entendre ce qu'elle vit et entendit. Elle en fût morte d'horreur et d'épouvante.

Satan, à l'aspect terrifiant, est assis comme sur une poutre au milieu de l'enfer. Sa tête atteint à la demeure supérieure, et ses pieds au séjour inférieur. Il occupe ainsi une partie de ces trois lieux.

Il tient ses pieds disjoints et ses mains séparées. Il étend l'une en haut et l'autre en bas. Il ne présente pourtant pas l'attitude d'un crucifié.

Sa tête est couronnée d'une sorte de diadème de cornes de cerf. Ces cornes portent un grand nombre de cornillons de chacun desquels sort une haute flamme.

Sa face inspire une terreur incroyable. Elle projette par tous les pores un feu ardent et nauséabond.

Il est lié par des chaînes enflammées au cou, aux mains, aux pieds et par le milieu du corps, de telle sorte qu'il en est entouré complètement. Ces chaînes sont attachées à toutes les parties de l'enfer, à la demeure supérieure, à celle du milieu et à la plus profonde. L'une d'elles cependant fait exception. Elle s'enroule par une extrémité au dragon, et par l'autre à Lucifer ou Satan.

Les anges tombés du ciel sont divisés en trois parties. Les uns sont en enfer, les autres dans les airs, et les troisièmes se tiennent auprès de nous dans ce monde, et nous sont donnés pour nous éprouver.

Les esprits qui ont suivi Lucifer, en obéissant à l'inspiration de leur propre malice et à leurs sentiments de révolte d'une façon radicalement pervertie, sont enfermés en enfer. Ces démons sont les plus méchants et les plus iniques. Ils ne sortent jamais de l'abîme, à moins que, par une permission divine, il ne doive se

produire dans le monde quelque grande catastrophe méritée par les péchés des hommes.

Les esprits qui demeurent dans les régions de l'air, et ceux qui existent parmi nous sur cette terre, sont ceux qui, lors de la révolte de Lucifer contre Dieu, n'ont pris parti ni pour l'un, ni pour l'autre, mais sont restés neutres.

Le prince et le chef de tous les diables est Lucifer, le captif, l'enchaîné. Maintenant, en exécution de la sentence divine, il est préposé en enfer au vice de l'orgueil, et il est le maître, le bourreau et le tyran des démons et des damnés. De même qu'il était le plus noble de tous les anges, il est devenu le plus pervers de tous les esprits déchus.

De même que, dans la gloire du ciel, trois esprits bienheureux, des trois chœurs suprêmes, superéminents en noblesse, en fidélité, en beauté, sont placés à la tête des trois ordres de la hiérarchie céleste, et leur communiquent les désirs du Très-Haut, de même, dans les ténèbres de l'enfer, trois esprits déchus, plus coupables que leurs compagnons de révolte, sont, par décision de la justice de Dieu, commis à la direction des autres démons, sous la domination de Lucifer, et leur transmettent les durs commandements du tyran enchaîné.

Le premier de ces trois princes infernaux s'appelle Asmodée. Il fit partie du chœur des Chérubins. Il est préposé au vice de la chair.

Le second, nommé Mammon, fut du chœur des Thrônes. Il est préposé au vice de l'avarice.

Le troisième, Béalzébuth, autrefois du chœur des Dominations, est le prince de l'idolâtrie et le maître des sciences magiques et de ceux qui pratiquent les sortilèges et les incantations. Il est la source de la nuit, le régisseur des lieux obscurs de l'abîme. Son rôle, sa fonction est de répandre les ténèbres sur les créatures raisonnables.

Ces trois lieutenants de Lucifer, de même que leur chef suprême, ne sortent jamais de l'enfer ; mais lorsque, par la permission de Dieu, quelque très grand mal doit s'accomplir dans le monde, ils y délèguent à cet effet d'autres démons qui leur sont

soumis et qui résident habituellement avec eux dans les ténèbres de l'abîme.

Ils les envoient surtout lorsque les diables qui existent dans les régions aériennes, ou ceux qui sont mêlés aux hommes, n'ont ni la science, ni la puissance suffisantes pour exécuter ce mal extraordinaire. C'est seulement pour cette cause et dans ce but pernicieux que ces messagers de malheur, plus savants et plus méchants que leurs collègues des régions supérieures, sortent de leur prison pour un temps. Cependant ils ne le font pas de leur propre volonté, ni même de l'autorité de leurs chefs, mais seulement par une permission expresse de Dieu.

Des esprits déchus qui, lors de la révolte de Lucifer, ont embrassé sa cause, poussés par leur malice propre, les uns habitent la troisième demeure de l'enfer, la plus profonde ; les autres, la seconde, l'intermédiaire ; les derniers résident dans la première, la supérieure.

Ceux qui existent dans la demeure inférieure sont les démons qui firent partie de l'ordre le plus élevé de la hiérarchie céleste, c'est-à-dire des chœurs des Chérubins, des Séraphins et des Trônes. Ils endurent les plus grands supplices, comme étant les plus coupables, et sont chargés de torturer les âmes damnées qui ont commis les plus grands péchés. Ils sont soumis directement à Lucifer, prince et principe du vice de l'orgueil, qui est tombé du chœur des Séraphins. Ces démons, quand ils sortent de l'enfer pour venir sur la terre y commettre quelque mal, en sortent principalement à cause du crime de l'orgueil.

Les diables qui appartiennent dans le ciel au deuxième ordre de la hiérarchie, aux chœurs des Dominations, des Principautés et des Puissances, résident dans la demeure moyenne de l'enfer. Ils y sont suppliciés et y tourmentent les âmes des réprouvés qui y sont enfermées. Ils sont soumis à l'autorité suprême de Lucifer, mais ils obéissent directement à son lieutenant Asmodée qui tomba du chœur des Chérubins et est le prince et le principe du vice de la chair.

Enfin les esprits déchus du troisième ordre angélique, et qui furent autrefois des vertus, des Archanges et des Anges, habitent

le séjour le plus élevé du royaume infernal. Ils y souffrent eux-mêmes et sont les bourreaux des âmes des hommes qui s'y trouvent prisonnières. Soumis, comme leurs compagnons de douleur, au joug de Lucifer d'une manière générale, ils le sont plus spécialement à celui de Mammon, qui fut autrefois un trône, et est principalement le prince de l'avarice. Ces démons, quand ils sortent de l'enfer, tentent les hommes de tant et de si diverses façons qu'il est impossible de se l'imaginer.

Le troisième lieutenant de Lucifer, appelé Béalzebuth, qui tomba du chœur des Dominations, a été constitué par la justice divine comme le prince et le chef des ténèbres et des lieux obscurs.

Ces démons, qui sont innombrables, sont ainsi hiérarchisés entre eux.

Béalzébuth est condamné à être supplicié par ces mêmes ténèbres et à tourmenter aussi les âmes qui sont dans les ténèbres et qui adhèrent aux incantations, aux maléfices et aux sortilèges des démons. Ces pratiques répandent l'obscurité dans les esprits des hommes et les détournent de la lumière de la vérité, de la connaissance et de l'intégrité de la doctrine catholique de tant et de si différents moyens qu'il est difficile de le croire et même de l'imaginer.

De même que les anges déchus qui péchèrent par leur propre malice sont répartis dans les diverses demeures de l'enfer, de même ceux qui, lors de la révolte de Lucifer contre Dieu, restèrent muets et inactifs et gardèrent la neutralité entre le Créateur et sa créature, restent aussi divisés en exécution de la sentence de la justice divine.

Les démons qui résident dans les régions de l'air et qui tirent partie de l'ordre suprême de la milice céleste demeurent ensemble. Il en est de même pour ceux qui tombèrent du deuxième ordre et pour ceux qui déchurent du troisième. Mais les uns et les autres n'ont entre eux aucune hiérarchie.

Enfin les mauvais esprits qui habitent sur la terre au milieu des hommes, conservent, comme ceux qui résident dans les airs, les

distinctions qui les partageaient dans le ciel en trois ordres, mais ils ne sont pas non plus hiérarchisés entre eux.

CHAPITRE III

La tactique de la tentation. — Immédiatement après la mort. — Le nom de Jésus.

Les malins esprits qui font leur demeure dans les régions aériennes produisent très souvent des pluies, du vent, des tempêtes et des orages de grêle. Ils s'en servent pour effrayer les âmes des hommes, les troubler et finalement les affaiblir. Ils en profitent pour diminuer en elles la confiance en la divine Providence et les faire défaillir dans la foi.

Lorsque ces âmes sont ainsi débilitées par les manœuvres des démons de l'air, les esprits déchus qui existent sur la terre, mêlés aux hommes, les amènent plus facilement et plus rapidement à commettre des péchés d'orgueil.

Alors les diables, tombés du deuxième ordre de la hiérarchie angélique et soumis au démon Asmodée, prince du vice charnel, et qui habitent en ce monde parmi nous, trouvant ces âmes affaiblies par les esprits des airs et tentées d'orgueil, les attaquent et les font tomber plus vite et s'embarrasser dans des fautes contraires à la chasteté.

A leur tour les esprits déchus des trois derniers chœurs de la milice céleste et soumis à Mammon, prince de l'avarice, qui ont pour fonction d'éprouver les humains et demeurent au milieu d'eux, attaquent ces âmes affaiblies et enfoncées dans les dérèglements de l'orgueil et de la chair. Ils en ont plus commodément raison et leur inspirent l'avarice et l'amour exagéré de l'argent.

C'est alors qu'intervient Béalzébuth, prince des ténèbres. Il répand sur ces âmes qui ont quitté la pratique de la vertu les voiles de l'erreur et les éloigne de la vérité.

Ainsi ces âmes malheureuses, ne résistant pas aux suggestions des démons, tombent d'un péché dans un autre.

Chaque diable, désigné pour attaquer un homme, ne s'occupe que de lui seul et n'en tente pas d'autres, mais il applique toute

son étude et tous ses efforts à le pervertir, sans prendre aucun souci d'autre chose.

Mais après qu'il a réussi à vaincre cet homme, il lui persuade de commettre des fautes contre son prochain, dans le but d'offrir à ce voisin des occasions de tentation, de scandale et de péché. Par cette voie, ce diable attaque d'autres âmes et leur fait du mal.

Bien que les princes infernaux et les esprits qui leur sont soumis remplissent des fonctions distinctes suivant les différents vices, cependant, dans leur œuvre mauvaise, ils s'entendent entre eux et s'aident mutuellement dans le but de conduire les âmes à leur perte. En effet, après qu'un homme est tombé dans une faute, s'il ne s'en retire pas promptement, il court le risque d'être entraîné plus rapidement dans d'autres.

Dieu, dans sa justice, a imposé aux démons, dans l'enfer, le même ordre qu'il a établi parmi les anges dans la gloire bienheureuse. Lucifer en effet domine dans son royaume d'iniquité et de douleur. De même que les Anges glorieux obéissent aux préceptes de leur Créateur, chacun dans sa fonction, de même les esprits malins, chacun dans son rôle, obéissent aux ordres de Lucifer, parce que Dieu l'a ainsi décidé.

Ce ne sont pas seulement ceux qui demeurent en enfer, qui lui sont ainsi soumis, mais ce sont aussi ceux qui habitent les airs et existent sur la terre parmi nous. Ainsi tous les actes de la tentation s'accomplissent en un seul moment.

Aucun démon n'oserait tenter les âmes sans l'ordre de Lucifer, et il ne peut attaquer les hommes à l'aide de ses suggestions perverses, qu'autant que Dieu l'y autorise et le lui permet dans sa sollicitude pour le perfectionnement de ses saints.

Lucifer d'un même regard voit tous les diables de l'enfer, des airs et de la terre. De leur côté, ceux-ci comprennent la volonté de leur roi, chacun dans l'exécution de son rôle. Ils se voient aussi entre eux sans aucun obstacle. Et cela se produit sur la permission et l'ordre de la justice divine.

Les esprits déchus qui peuplent les airs ne sentent pas les atteintes du feu infernal, cependant, sans ce tourment, ils souffrent des peines très grandes. Ils se frappent entre eux d'une

manière générale et ressentent des douleurs très vives à cause des bonnes actions qu'ils voient les hommes vertueux accomplir. D'ailleurs tous les autres démons sont aussi tourmentés et châtiés par la même vue.

Le sort des diables qui demeurent sur la terre parmi nous, est semblable à celui de leurs compagnons d'infortune, qui existent dans les régions supérieures, en ce qui regarde les peines qu'ils endurent.

Mais les anges tombés qui habitent continuellement en enfer restent toujours dans les brasiers éternels et subissent la peine du feu.

Il faut ajouter que les démons des airs et de la terre qui firent partie du premier ou du deuxième ordre de la hiérarchie céleste soutirent de plus grands supplices que les autres déchus d'un rang inférieur.

Il en va de même pour les prisonniers de l'abîme infernal. Plus ils ont jadis occupé dans le ciel une place élevée, plus ils sont maintenant tourmentés cruellement, parce qu'ils ont été plus coupables que leurs inférieurs.

La bienheureuse Françoise Romaine, lorsqu'éclataient de violentes tempêtes qu'elle reconnaissait produites par les malices des démons de l'air, avait coutume d'allumer des cierges bénits et d'asperger la maison d'eau bénite. Elle assurait que c'était la remède le plus efficace contre les tourmentes de la nature nées de cette cause.

Elle disait aussi que les esprits mauvais qui habitent parmi nous et nous sont donnés pour nous éprouver sont tombés du dernier chœur céleste, de celui des Anges.

De même, d'après elle, les Anges qui nous sont accordés par la bonté divine, pour nous garder, font tous aussi partie du dernier chœur.

Les démons chargés de nous tenter travaillent sans relâche à nous faire périr. Ils s'y acharnent de tant de manières, avec des moyens si puissants, avec tant d'astuce, de malice et d'habileté, que l'homme qui peut échapper à un tel nombre de pièges et d'embûches doit s'estimer véritablement heureux ; car l'âme, à

moins qu'elle ne soit extraordinairement vigoureuse et courageuse, est perpétuellement tracassée et attaquée par l'armée des esprits pervers soit d'une façon, soit d'une autre.

Lorsque les âmes viriles ne se laissent pas vaincre par ces tentations, mais leur résistent avec constance, les démons tombés du dernier chœur des anges reconnaissent leur impuissance et appellent à leur aide d'autres esprits plus astucieux et plus remplis de malice.

Ces nouveaux arrivants enseignent alors aux diables chargés de nous éprouver comment ils doivent s'y prendre pour tenter et tourmenter les âmes qui se défendent avec un courage et une persévérance extraordinaires, en les attaquant avec une violence extrême.

Il en arriva ainsi à la bienheureuse Françoise Romaine, ainsi qu'elle le déclara à son confesseur ; car non seulement elle était tentée et tourmentée par l'inique esprit chargé auprès d'elle de ce rôle, mais elle l'était encore continuellement par les démons des airs, déchus du chœur des séraphins, et par d'autres diables de la terre ; et elle était en butte aux attaques non pas d'un seul d'entre eux, mais de plusieurs.

La servante du Christ comprenait en effet et connaissait, par une faveur de la grâce divine, de quel rang était tombé chacun des ennemis qui la combattaient.

Lorsque ces esprits malfaisants viennent tenter une âme qui se défend courageusement, certains d'entre eux l'assaillent de front et les autres par derrière, comme des traîtres.

Cela arrivait souvent à sainte Françoise Romaine. Elle apercevait les diables placés derrière elle faire des signes à ceux qui se tenaient devant, et à leur compagnon chargé plus spécialement de l'éprouver. Elle les voyait, sous différents aspects, exécuter ce manège, et elle le comprenait. Elle se trouvait alors dans son sens naturel et non pas en extase.

La bienheureuse fut interrogée par son Père spirituel, au nom de l'obéissance, sur le point de savoir si elle distinguait ces démons les uns des autres, tant ceux qui tombèrent du dernier

chœur angélique que ceux qui déchurent d'autres rangs de l'armée céleste.

Elle répondit qu'elle les distinguait parfaitement à cause de leur astuce et de leur malice dont le degré les rendait facilement reconnaissables les uns des autres. Elle le voyait et le comprenait dans les diables eux-mêmes et dans leurs tentations et leurs luttes contre elle-même et les autres personnes.

Lorsque les âmes s'endurcissent dans le péché mortel, les malins esprits s'établissent sur elles, comme sur un trône, et les dominent sous divers aspects et par des moyens différents, selon le nombre et la gravité de leurs péchés.

Mais lorsque ces âmes se repentent de leurs fautes et les confessent, les démons perdent leur empire sur elles et se voient renversés du siège qu'ils s'y étaient installé ; alors ils rôdent tout autour d'elles, les tentent, s'efforcent d'y pénétrer de nouveau au moyen de quelque perfide suggestion, et leur causent mille inquiétudes.

Cependant après une bonne confession ils ne peuvent plus les tourmenter autant, parce qu'ils ont été affaiblis par la puissance et l'efficacité préventive du sacrement de pénitence.

Cependant l'âme qui, durant sa vie terrestre, n'a pas su remporter la victoire sur les esprits mauvais, vient à sortir du corps qui lui avait été accordé pour gagner dans les combats la béatitude éternelle.

Le démon qui lui avait été donné pour l'éprouver se précipite sur elle avec un grand élan et une grande fureur et l'entraîne vers l'enfer.

Sainte Françoise Romaine voyait ces âmes infortunées, ainsi menées avec une rage et une cruauté inouïes, porter leurs péchés inscrits sur leurs fronts. Elle lisait ces caractères de honte et comprenait ainsi les causes de leur damnation ; mais chacune de ces infortunées connaissait les fautes de ses compagnes de malheur par une simple opération de l'esprit.

Les autres démons qui habitent sur la terre parmi les hommes accompagnent aussi l'âme réprouvée. Ils la tourmentent

cruellement et la déchirent avec acharnement jusqu'à ce qu'ils l'aient jetée dans l'enfer.

Alors le mauvais esprit qui a été victorieux de cette créature humaine, et ses compagnons d'iniquité qui se sont unis à lui pour la faire souffrir se réjouissent et célèbrent leur triomphe avec grande joie, tandis que leur victime tombe dans l'abîme.

Mais l'ange gardien qui, durant toute la vie terrestre de cette âme, s'est tenu constamment à sa droite et lui a suggéré sans relâche les bons conseils qu'elle a repoussés, ne la quitte pas immédiatement après la mort.

Après qu'elle est sortie de son corps, il l'accompagne jusqu'au moment où elle est précipitée dans l'enfer qu'elle a mérité justement par ses péchés, puis il remonte à la place qui lui a été fixée dans la gloire bienheureuse.

Mais lorsque, par une opération de la grâce divine, l'âme est envoyée en purgatoire, et lorsqu'elle est placée dans la demeure inférieure de ce lieu de purification, le démon qui, durant son séjour sur la terre, lui avait été donné pour l'éprouver, se tient sous ses yeux hors du purgatoire. Là il est tourmenté cruellement sur l'ordre de Lucifer, parce qu'il n'a pas réussi à gagner une nouvelle recrue au royaume infernal. Le supplice qu'il endure pour ce motif est distinct et séparé des peines générales qu'il subit pour n'avoir pas pris parti pour Dieu lors de la grande révolte du commencement, et il s'y ajoute comme un accroissement de tourment.

De son côté, l'âme, placée dans la demeure inférieure du purgatoire, souffre des peines particulières à cause des victoires partielles qu'elle a permis au malin esprit de remporter sur elle, et à cause aussi de l'épouvante qu'elle ressent à le voir si horrible, et de la douleur qu'elle éprouve, d'entendre ses reproches. Son ancien tentateur, en effet, lui fait honte des supplices qu'elle endure, et lui répète qu'elle les a mérités en obéissant à ses suggestions perverses et en offensant son Créateur.

Après que cette âme a été purifiée de ses fautes dans la demeure inférieure du purgatoire et en est sortie, le démon retourne sur la terre et il y est en butte aux moqueries des autres

esprits mauvais, parce qu'il a perdu cette âme par sa mollesse et par sa négligence.

Lorsque ces suppôts de l'enfer, chargés du rôle de tentateurs, n'ont pas réussi dans la mission qui leur avait été confiée par Satan, ils ne sont plus délégués auprès d'autres hommes pour les éprouver ; mais ils errent sur la terre, tristes et misérables, et commettent les autres méfaits qu'ils peuvent.

Quelquefois, par une permission divine, ils sont envoyés pour leur confusion dans le corps de bêtes brutes. D'autres fois ils possèdent les hommes et les femmes vivants et affirment mensongèrement être les esprits des défunts. Ils prennent même fréquemment les noms des décédés dans le but de diffamer leur mémoire.

Mais les démons qui ont gagné les âmes qu'ils étaient chargés de tenter, après avoir conduit leurs victimes en enfer, remontent sur la terre et demeurent parmi nous avec la réputation de vaillants et victorieux champions de la cause de Lucifer. Leur chef leur confie ensuite de nouvelles missions semblables auprès des hommes.

Ces mauvais esprits deviennent plus malicieux, plus savants et plus iniques dans leurs entreprises contre notre salut, parce que, dans leurs précédentes luttes contre les âmes qu'ils ne pouvaient vaincre par leurs propres forces et leur science personnelle, ils ont été instruits de ruses plus perfides par leurs compagnons, tombés d'un chœur céleste plus élevé, et plus astucieux et plus puissants qu'eux.

Tous les démons qui sont sur la terre et qui sont déchus du dernier rang de la milice angélique ne sont pas occupés à nous tenter. Ceux qui n'exercent pas cette fonction ne restent pourtant pas inactifs. Leur rôle consiste à tourmenter leurs compagnons d'infortune chargés d'éprouver les hommes, lorsqu'ils ne peuvent vaincre ceux-ci et les amener à obéir à leurs suggestions.

La justice divine en a ainsi ordonné et, chaque fois qu'un esprit tentateur ne réussit pas à triompher de l'âme qu'il a pour mission d'induire au mal, chaque fois qu'il ne peut, malgré ses efforts, l'incliner vers le péché, il est lui-même frappé par les autres

diabls. Ce tourment s'ajoute aux autres peines gnrles qu'il endure.

Toutes les fautes que nous commettons rjouissent l'enfer, mais aussi tous les actes de vertu que nous accomplissons, toutes les prires que nous prononons, sont des occasions d'humiliations et de souffrances pour le Rvlt et ses esclaves.

Lorsque le saint nom de Jsus est prononc par un homme avec dvtion, tous les dmons, aussi bien ceux qui sont dans les tnrbres de l'abme que ceux qui parcourent les airs ou habitent la terre, sont forcs de flchir le genou. Ils ne le font pas de leur propre volont, mais ils y sont contraints par la force divine de ce nom trs saint.

Il arriva une fois, raconte sainte Françoise Romaine, que, s'entretenant avec son directeur de conscience de sujets spirituels, elle prononça le nom de Jsus. Aussitôt des dmons, que la bienheureuse voyait sous divers aspects, frapprent la terre de leur bouche avec une grande crainte.

Plus la personne qui dit ce nom bni excelle en charit et en perfection chrtienne, plus les esprits dchus éprouvent de peine et souffrent cruellement.

Par contre, lorsque des pcheurs transforment cette appellation en blasphme ou en une vaine formule, les diabls, bien que contraints malgr, eux de plier le genou, ne s'en affligent pas, mais sont contents et s'en rjouissent à cause du pch qui est commis. De cette faon parfois ils s'attristent et parfois ils éprouvent de la satisfaction, mais, dans l'un comme dans l'autre cas, ils sont forcs de tmoiner leur respect à leur Crateur.

De mme toutes les fois que le nom de Jsus est prononc soit en vain, soit par blasphme, soit par parjure, tous les esprits glorieux qui habitent la ceste patrie, de nature anglique ou de nature humaine, flchissent le genou avec un grand respect. Ils n'éprouvent pas, il est vrai, la mme joie que lorsqu'ils l'entendent louer et bnr, mais ils ne le saluent pas moins avec une extrme rvrence.

Mais quand ce nom béni est invoqué et exalté, surtout par des personnes consacrées entièrement à Dieu, les habitants du Ciel manifestent une vénération profonde et une joie indicible.

De même lorsque les hommes prononcent les autres noms de Dieu et Celui de la Vierge fière, les esprits glorieux, anges et saints, en éprouvent de la joie et de la fierté à proportion des mérites de ceux qui parlent.

Sainte Françoise Romaine disait que toutes les fois qu'elle proférait le nom de Jésus, ou que quelqu'un le prononçait devant elle, son ange, qu'elle voyait continuellement, faisait la révérence avec un visage éclatant de félicité et un mouvement plein d'allégresse. Il apportait à cette action une telle dignité, une telle grâce, que la bienheureuse, à sa vue, se sentait tout enflammée d'amour pour Dieu.

CHAPITRE IV

LES LIMBES

Près de la porte de l'enfer, en un lieu appelé « les Limbes », se tient un ange. C'est dans ce lieu que furent placés pour un temps les saints de l'Ancien Testament.

Cette demeure est séparée des prisons de l'abîme où sont tourmentés les démons. Elle est placée au-dessus du dragon et de Lucifer, le tyran enchaîné, et de tous les séjours infernaux.

Il n'y existe ni mauvais esprits, ni serpents, ni feu, ni froid, ni odeur désagréable ; on n'y entend ni hurlements, ni blasphèmes ; on n'y subit aucune autre peine que celle de l'obscurité.

C'est là que sont envoyés les petits enfants morts sans baptême. Ils n'y éprouvent d'autre souffrance que celle qui résulte des ténèbres.

Les Limbes sont partagés en trois parties étagées les unes au-dessus des autres

Dans la plus élevée sont placés les petits enfants engendrés par des chrétiens et morts sans baptême.

Dans celle du milieu demeurent les enfants des Juifs, morts en bas âge, qui n'ont encore commis aucune faute. Cependant leur séjour est rempli de ténèbres plus épaisses que celui des enfants nés de chrétiens.

Enfin dans la partie inférieure sont enfermés les petits enfants morts sans baptême et issus des unions illégitimes de parrains et de marraines, de moines, de religieuses et d'autres personnes, tant hommes que femmes, engagées dans les liens du sacerdoce ou astreintes au vœu de chasteté. En ce lieu l'obscurité est plus profonde que dans les deux autres parties des Limbes.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE XV^e SIÈCLE	3
CHAPITRE PREMIER PERSÉCUTIONS DIABOLIQUES CONTRE SAINTE FRANÇOISE ROMAINE	3
Cadavre apporté. — Sur des charbons ardents. — Dans les cendres. — Perfidie satanique. — Ménagerie infernale. — Cierges bénits. — Hongrois délivré.	
CHAPITRE II L'ENFER	14
Visions de sainte Françoise Romaine. — Entrée de l'enfer. — Divisions des anges déchus.	
CHAPITRE III.....	21
La tactique de la tentation. — Immédiatement après la mort. — Le nom de Jésus.	
CHAPITRE IV LES LIMBES	30
CHAPITRE V.....	31
Le jugement de Lucifer. — les supplices généraux de l'enfer. — les blasphèmes des damnés	
CHAPITRE VI LES SUPPLICES PARTICULIERS À CHAQUE PÉCHÉ ET À CHAQUE CATÉGORIE DE DAMNÉS	35
<i>Les Paresseux.</i>	35
<i>Les Gourmands.</i>	37
<i>Les Danseurs.</i>	39
<i>Les Femmes coquettes.</i>	40
<i>Les Femmes mariées.</i>	40
<i>Les Veuves vicieuses.</i>	41
<i>Les Débauchés en pensée.</i>	42
<i>Les Incestueux.</i>	42
<i>Les Sodomites.</i>	42
<i>Les Parents proxénètes.</i>	43
<i>Les Religieux infidèles au vœu de chasteté.</i>	44
<i>Les Enfants ingrats.</i>	44
<i>Les Envieux.</i>	45
<i>Les Haineux.</i>	45
<i>Les Coléreux.</i>	46
<i>Les homicides.</i>	46
<i>Les Avars.</i>	47
<i>Les Usuriers.</i>	47
<i>Les Joueurs.</i>	48
<i>Les Orgueilleux.</i>	49
<i>Les Blasphémateurs.</i>	51
<i>Les Traîtres.</i>	51

<i>Les Marchands de vin falsificateurs.</i>	52
<i>Les Bouchers fraudeurs.</i>	53
<i>Les Médecins sans conscience.</i>	54
<i>Les Pharmaciens malbonnés.</i>	55
<i>Les Juges vénaux.</i>	55
<i>Les menteurs et Faux témoins.</i>	56
<i>Les Calomniateurs.</i>	56
<i>Les Mauvais prédicateurs.</i>	57
<i>Les Confesseurs indignes.</i>	58
<i>Les Souverains Pontifes.</i>	58
<i>Les Magiciens.</i>	59
<i>Les Renégats et les Apostats.</i>	60
<i>Les Excommuniés.</i>	60

DEUXIÈME PARTIE XV^E SIÈCLE (SUITE).....62

CHAPITRE PREMIER PERSÉCUTIONS DIABOLIQUES.....62
 Sainte Colette et les persécutions infernales. — La progression des apparitions. — La cloche de bénédiction. — Saint Nicolas de Tolentino. — Sainte Véronique de Binasco. — Coups invisibles. — La bienheureuse Hélène d'Udine. — Mauvais traitements. — Saint Vincent Ferrier, le thaumaturge. — Un faux Père du désert. — Les trois chevaux de Murcie. — Le vénérable Denys le Chartreux. — La femme du préfet de Bois-le-Dur. — Les troubles atmosphériques et les esprits des airs. — Saint Bernardin de Feltré.

CHAPITRE II CAUSES DES POSSESSIONS ET OBSESSIONS82
 La fausse malade de Valence. — Enfant possédé. — L'ennemi de saint Vincent Ferrier.

CHAPITRE III EFFETS DE LA PRÉSENCE DU DÉMON88
 Le Frère Raphaël Germain transporté plusieurs fois par le diable. — Gébula, la lutteuse. — La fille de l'avocat de San Miniato en 1475. — Maison hantée. — Troubles publics. — Transport dans les airs. — Possession et délivrance. — Tremblements. — Clarisse agitée pendant les offices.

CHAPITRE IV EXORCISMES ET DÉLIVRANCES.....107
 Signes de délivrance. — Au tombeau du bienheureux Jean de Tossignani. — Le Frère Mineur André. — Les objets et animaux rendus par les énergumènes. — L'opinion du bienheureux Jean de Tossignani.

APPENDICE.....113

TROISIÈME PARTIE XVI^E SIÈCLE.....114

CHAPITRE PREMIER PERSÉCUTIONS DIABOLIQUES114
 Saint Philippe de Néri. — Saint François de Borgia. — Sainte Thérèse. — Simulation de gloire, tapages nocturnes. — Saint François de Paule. — Saint

Jean de Dieu. — L'homme riche. — Les faux pauvres. — Les déclarations de la bienheureuse Osanne. — L'opinion de saint Thomas de Villeneuve. — Saint Ignace de Loyola. — Novices de la Compagnie de Jésus tourmentés. — La maison de Lorette troublée par des manifestations diaboliques. — La maison du maître d'école d'Ancône.

CHAPITRE II EFFETS DE LA PRÉSENCE DU DÉMON 136

La jeune fille d'Heiligenstad. — L'espagnol Mathieu. — Une énergumène qui aboie et grogne. — L'impuissance des médecins et de leurs remèdes.

CHAPITRE III EXORCISMES ET DÉLIVRANCES 141

Une jeune fille simulatrice. — Les esprits obligés de révéler la sainteté des serviteurs de Dieu. — Exorcisme difficile. — La fréquence des délivrances au XVI^e siècle. — Les cinq possédées de Mantoue. — Les deux cents énergumènes d'Agire. — Vomissements sanguins, charbons allumés, pierres, clous, statuettes de cire, vent violent, éclair, etc.

APPENDICE..... 162

QUATRIÈME PARTIE XVII^e SIÈCLE 163

CHAPITRE PREMIER PERSÉCUTIONS DIABOLIQUES..... 163

La vénérable Agnès de Jésus et son long combat contre Satan. — Le bienheureux Alphonse Rodriguez. — Sainte Marie- Madeleine de Pazzi. — Sainte Rose de Lima. — Le Père Jean Sébastien del Campo. — Les quatre nègres. — Maison religieuse d'Avignon bouleversée. — Espérance Collot et ses visiteurs mystérieux. — L'auberge de Vervins. — Enlèvement d'objets, bruits, coups, apparition monstrueuse.

CHAPITRE II CAUSES DES POSSESSIONS ET OBSESSIONS 185

La femme stérile de Prague. — Le joueur Michel Ludovic. — Pacte infernal. — Restitution merveilleuse. — L'énergumène de Huete. — L'ensorcelée de Fontecchia. — La sorcellerie à Paris au XVII^e siècle.

CHAPITRE III EFFETS DE LA PRÉSENCE DU DÉMON. EXORCISMES ET

DÉLIVRANCES 197

Les jeûnes de Catherine Samnoata. — Aux reliques de saint Ange et de saint Bernardin de Feltre. — La religieuse de Pavie. — Révélation de la gloire du bienheureux Alexandre Saut. — Longue lutte d'un exorciste contre le démon. — L'incube de Séville. — Tentative infructueuse de pendaison. — Les conversions de protestants à Ostrog, en 1627. — L'acte notarial de la délivrance d'Anne Henderick. — La fille du forgeron de Furnes. — Trois fers de cheval, clous, touffes de cheveux, jet de fumée.

CINQUIÈME PARTIE XVIII^e et XIX^e siècles..... 222

CHAPITRE UNIQUE 222

Le bienheureux Ange d'Acri. — Discernement des énergumènes et dissimulateurs. — Le bienheureux Joseph de Cupertino. — Son image et la comtesse de Castelli. — Le vénérable curé d'Ars et les prestiges qui troublèrent sa cure.

NOS CONCLUSIONS 231